# 

# Webinaire inter réseaux IAE national 19 mai 2021

# **« Travailler la filière agro-alimentaire avec l’insertion »**

**Contexte**

* Réflexion sur l’action en inter-réseau sur les enjeux agro- alimentaire du fait des FDI exceptionnel et du faisceau d’opportunités de politiques publiques sur ces thèmes.
* L’initiative de créer un point de contact entre les réseaux pour montrer qu’ils interagissent et s’entraident sur les questions agroalimentaires permettra un changement d’échelle de nos projets respectifs.
* Ce webinaire prospectera donc les perspectives de travail commun, de mise en commun des efforts pour l’agroécologie. Ce webinaire est donc clairement un séminaire d’inter connaissance et de construction d’une action commune, à ce titre, il prospectera les perspectives de travail commun et de mise en commun des efforts pour la transition écologique et solidaire des territoires.

Présent-e-s :

* Chantier Ecole : Jean-Luc Lecomte [jl.lecomte@chantierecole.org](mailto:jl.lecomte@chantierecole.org) , A.Wolf [a.wolff@chantierecole.org](mailto:a.wolff@chantierecole.org) , Patricia Pignon (Parenthèses au Jardin) [direction.paysmenigoutais@csc79.org](mailto:direction.paysmenigoutais@csc79.org)
* Cnrlq : Jean-Louis Birski [jeanlucbirski.c2s@gmail.com](mailto:jeanlucbirski.c2s@gmail.com)
* Coorace : Marie Lombard [marie.lombard@coorace.org](mailto:marie.lombard@coorace.org) , Grégory Lamarre (interm’aid 76) [gregory.lamare@intermaide-emploi.fr](mailto:gregory.lamare@intermaide-emploi.fr)
* Emmaus : Casilde Gratacos [cgratacos@emmaus-france.org](mailto:cgratacos@emmaus-france.org) et Laure Vicard [lvicard@emmaus-france.org](mailto:lvicard@emmaus-france.org) , Anne Leymat (Le village)
* FAS : Coline Derrey Favre [coline.derreyfavre@federationsolidarite.org](mailto:coline.derreyfavre@federationsolidarite.org) , Marine Malberg [marine.malberg@federationsolidarite.org](mailto:marine.malberg@federationsolidarite.org)
* FEI : Mathilde Ausort [m.ausort@lesentreprisesdinsertion.org](mailto:m.ausort@lesentreprisesdinsertion.org) , Gilles Lébre (Biau Jardin), Laurie Achddou [l.achddou@lesentreprisesdinsertion.org](mailto:l.achddou@lesentreprisesdinsertion.org)
* Réseau Cocagne : Julien Adda [direction@reseaucocagne.asso.fr](mailto:direction@reseaucocagne.asso.fr) , Justine Teynié [devecoterritoires@reseaucocagne.asso.fr](mailto:devecoterritoires@reseaucocagne.asso.fr) , Pierre Madec, Elena Poirier, Laurent Durrieu (Cocagne HG) [l.durrieu@cocagnehautegaronne.org](mailto:l.durrieu@cocagnehautegaronne.org)
* Resto du cœur : Yves Merillon [yves.merillon@restosducoeur.org](mailto:yves.merillon@restosducoeur.org)

**Présentation des initiatives**

**Gilles Lèbre Le Biau Jardin** [**https://www.lebiaujardin.org/**](https://www.lebiaujardin.org/)

Clermont Ferrand, Maraichage Bio, Insertion, Coopérative,

* Structure située à Gerzat dans le Puy de Dôme, créée en 1997, sous forme de chantier d’insertion, adhérent au Réseau Cocagne. Basculement en EI. Sortie du Réseau Cocagne.
* Forme SCIC depuis 2017
* Capital de 190 000 € détenu par 220 associés
* Activité labellisée AB, sous mention « Nature et Progrès »
* Boutique à la ferme qui propose les produits de + de 50 producteurs locaux
* 20 ha de SAU, 1110 paniers livrés chaque semaine dans 50 points de dépôt
* 25 salariés dont la moitié en insertion professionnelle
* Fonctionne avec la FREI AURA
* Accompagne divers projets : nouveaux jardins, entreprises d’insertion…
* Très impliqué dans le développement de la bio locale et montage de filières : co-fondateur de AuvaBio, intégré au PAT, instances ESS de l’agglomération de Clermont Ferrand etc.
* Modèle EI, depuis 22 ans maintenant, a suscité la polémique au début, modèle perçu comme non viable. A l’époque, véto absolu de la direccte sur le conventionnement ACI : « *République du Puy de Dôme*» + pressions des maraîchers ( ?) + vente aux particuliers.
* Longtemps déséquilibré, modèle économique stabilisé depuis 2, 3 ans. Permet à la structure d’être moins dépendant des politiques publiques et mieux intégré au monde professionnel agricole.
* Principal frein identifié : l’accès au foncier « *démarrer précaire crée de grandes chances de finir précaire* »
* Principaux facteurs de réussite :
  + La maîtrise du foncier
  + Des investissements productifs significatifs
  + La compétence technique
  + Une volonté d’auvergnat
* 1997 : Le projet du Biau Jardin naît d’une association de chômeurs de Clermont-Ferrand. La production de légumes bio affiliée aux "Jardins de Cocagne" dans le cadre d’un chantier d’insertion démarre sur 2,5 ha avec la distribution des produits sous la forme de paniers de légumes bio. L'équipe de départ est constituée de 12 personnes à mi-temps encadrée par un maraîcher professionnel.
* 2000 : La structure devient une Entreprise d’Insertion (EI). L’association continue d’exister, d’animer le réseau d’adhérents et de porter le projet social de l’entreprise en lien avec les collectivités territoriales.  
  Avec l’aide de l’Europe, de l’Etat, des collectivités, de fondations et avec ses fonds propres, l'entreprise achète un domaine maraîcher de 2,6 ha, un bâtiment de 250 m² et une serre en verre de 22 ares à Gerzat (63).
* 2001 : Création d'une SCI avec les consommateurs pour acquérir 1,5 ha supplémentaires de terres.
* 2005 : L'offre en paniers de légumes est diversifiée avec d’autres produits bio : fruits, pain et œufs et une boutique de produits fermiers bio locaux voit le jour à la ferme à Gerzat.
* 2007 : L’association, la société en EURL et la SCI fusionnent dans une seule structure : la SCIC (Société Coopérative d’Intérêt Collectif) Le Biau Jardin.
* 2008 : Le Biau Jardin devient associé et fournisseur de la SCIC Auvergne Bio Distribution qui assure la logistique pour fournir des produits bio aux cantines scolaires, restaurants d’entreprises… en Auvergne
* **17ha Surface Agricole Utile de production de légumes bio,**dont 12 ha en culture chaque année
* **25 salariés dont la moitié en insertion professionnelle**
* **1 100 paniers livrés chaque semaine** sur une cinquantaine de dépôts à travers le département du Puy-de-Dôme
* **1 boutique**avec des centaines de produits dont une majorité provenant de producteurs locaux
* **210 associés** détenant 100% du capital de la coopérative (salariés, consommacteurs, collectivités, associations...)



**Ecopole du Pays Tolosan - Laurent Durrieu -** [**https://www.nourrirlaville31.fr/wp-content/uploads/2020/06/Ecopole-Alimentaire-Pays-Tolosan-synth%C3%A8se-1.pdf**](https://www.nourrirlaville31.fr/wp-content/uploads/2020/06/Ecopole-Alimentaire-Pays-Tolosan-synth%C3%A8se-1.pdf)

* Historiquement, tradition Cocagne à privilégier conventionnement ACI
* Plusieurs Jardins créés au fil du temps, sur plusieurs territoires du département, avec la volonté toujours plus importante de les ancrer au plus près du territoire >> Soutien des collectivités, agriculteurs, entreprises privées >> Schéma associatif perçu comme inadapté avec la dimension de coopération territoriale >> passage de tous les Jardins au statut SCIC à but non lucratif, sous forme de SAS avec un conventionnement en ACI.
* Fiscalisation : intéressant du point de vue de la TVA, au regard de l’importance des investissements + permettait une cohérence vis-à-vis du discours tenu auprès des agriculteurs du département, sur nos points communs.
* 4eme Jardin en création : SCIC paraît encore plus naturelle car fort soutien de la commune, qui a co-porté le projet, joue un rôle important tant au niveau de la gouvernance que d’un point de vue financier.
* Le schéma associatif pour porter de tels projets avec de tels investissements effraie les collectivités. Le format SCIC permet de les intégrer pleinement en leur donnant un rôle central.
* Ecopole du pays Tolosan : naissance progressive d’un plus gros projet, global, réunissant 6 communautés de communes au sein duquel, le Jardin de Cocagne joue un rôle d’animateur, de coordinateur des projets complémentaires à l’activité du Jardin, en lien avec les agriculteurs et collectivités locales. Permet aussi de proposer aux agriculteurs de nouveaux services logistiques de proximité en insertion : stockage, conditionnement, livraison, transformation.
* Dans un contexte de pénurie d’offre en produits bio sur le territoire, création du « pôle légumier bio » : production à grande échelle, sur 10ha, en plein champ sur une ferme rachetée avec Terre de Liens. Pensé comme un nouveau support d’insertion, pour des personnes dont le projet pro s’oriente vers l’agriculture, combinant un plein temps et un volet formation en alternance avec le lycée agricole voisin >> permet de proposer des parcours plus variés et évolutifs aux salarié.e.s
* Dimension accessibilité alimentaire centrale dans ce projet (animation, PS, TLA…). Co construite avec la communauté de communes, PETR local, candidature au PAT obtenue qui place le Jardin dans une posture claire d’animation et d’appui des collectivités et porteurs de projets pour développer sur ces 6 communautés de communes d’autres projets à vocation agricole.

 **Jean Luc Birski**

L'Ecopôle Alimentaire est né de la volonté **de la Régie de quartier CS2 Servic**es qui œuvre sur le territoire Vierzonnais depuis (x années). L'association vise la **réinsertion par l'activité économique**et le retour l'emploi. Historiquement, les emplois techniques des C2S Services relevaient des domaines du bâtiment, de l'entretien et des espaces verts.  
L’association avait depuis plusieurs années la volonté de développer des**projets de maraîchage**favorisant le retour à l'emploi mais également de travailler dans certains quartiers sensibles, au contact des habitants, à une **prise de conscience des enjeux d'une alimentation saine et durable**.

La signature d'un bail emphytéotique de 18 ans en 2020 au Moulin de la Chaponnière a marqué le début de ce grand projet. C2S Services étend ses **domaines de réinsertion au maraîchage biologique.**

Ecopole en naissance. Les régies de Quartiers ne sont pas des structures connues pour leurs mobilisations sur les question alimentaires et agri du fait que ce sont des associations urbaines, de quartier, aux métiers de développement social. La question du jardin, de la production alimentaire est devenue importante dans les régies de quartier et dans les territoires urbains en général.

A Vierzon, de nombreux plans de rénovation urbaine, qui font que les activités naturelles des RG (entretien des espaces urbains, médiation) se sont tassées. La masse de travail, les publics et les considérations publiques ont aussi évolué.

Le CNLRQ travail à la mise en place d’un jardin de ville à la suite d’expérience de restauration collective associative et de jardins partagés. Sont en ACI depuis 2010 en parallèle d’être lauréat de « quartier fertile » de l’ANRU.

Constat : accompagner les publics (les habitants des quartiers sociaux du territoire) vers de nouveaux métiers plus émancipant. Or, c’est un territoire semi-rural et l’agriculture est un secteur qui recrute. En plus le maraîchage bio est sous-développé alors que la demande et les perspectives de vente présente. En plus, les collectivités ne sont pas impliquées et aucune filière pro n’est développée. Ce projet a donc pu voir le jour grâce à la ville qui a cédé un terrain, labellisé bio récemment.

Projet : ACI en maraîchage bio. Le modèle économique est encore en chantier, l’équilibrage se fera dans le temps, et s’appuiera sur l’ensemble des activités et filière de la Régie.

L’écopole est vu comme un « prétexte », un outil (notamment du PAT mais aussi d’autres acteurs) pour structurer la montée en puissance de la production bio du territoire et se veut vecteur d’engagement des élus.

****

**Association Le Village à Cavaillon - Anne Leymat**

* Appartient au mouvement Emmaüs
* Lieu de vie et de partage, de convivialité, créé en 1993, qui accueille des personnes en précarité en combinant accueil, et activités d’insertion. 30 personnes qui sont hébergées, 52 postes en insertion répartis en deux pôles : alimentation et éco construction
* Initiative : la cueillette éco solidaire. Contexte : Vaucluse, terre de production agricole >> constat que près de 30% de la production agricole est gaspillée à la source + nécessité de travailler à une plus grande accessibilité alimentaire des personnes en précarité. Travaille actuellement avec une dizaine d’agriculteurs (charte, convention…) pour organiser la cueillette des fins de productions ou production non commercialisable, par les personnes hébergées, mais aussi des personnes issues d’autres centres d’accueil, centres sociaux de migrants… Les fruits de la cueillette vont en partie aux cueilleurs eux-mêmes, en partie sur le lieu de vie, en partie aux associations de l’aide alimentaire (restos du cœur, banque alimentaire…). 14T récoltées en 2 ans. 140 cueilleurs. 160 agriculteurs mobilisés.
* Cueillette par les personnes hébergées peut aussi s’avérer être une étape préalable à la remobilisation professionnelle via chantier d’insertion de l’association.
* En parallèle, mise en place d’un atelier de transformation en 2021 pour valoriser les cueillettes qui ne pouvaient pas être distribués via les 3 canaux précédemment exposés. Commercialisation prévue pour les mois à venir. Tentative de mobiliser les agriculteurs locaux pour qu’ils transforment leurs produits et que l’ensemble vienne approvisionner la cantine associative.
* Appartiennent à un PAT : approche globale de l’alimentation, tentative de structurer acteurs agricoles pour approvisionner l’aide alimentaire et important travail de sensibilisation, ateliers de cuisine… enjeu de réappropriation de l’alimentation par les plus fragiles.
* Projet financé en partie par le PNA
* Actuellement phase de capitalisation et d’essaimage



**Patricia Pignon**

Constat partagé avec la fédération de l’agriculture biologique que la demande en légume bio est grandissante. Renforcer l’offre d’agri en insertion doit répondre à cette demande et participer au bien être alimentaire. Aussi constat que beaucoup de néo-ruraux veulent s’installer en maraichage, mais qu’ils ont besoins d’une aide technique à l’installation.

Parenthèse au jardin répond à ces enjeux en proposant de mutualiser les moyens technique (technicien en maraichage) entre monde de l’insertion (INAE) et monde agricole professionnel. Concrètement, cela débouche au recrutement commun de techniciens agro entre CI et maraichers.

L’impossibilité de maitriser l’ensemble des répertoires techniques de la production et de la distribution en maraichage d’insertion crée cet enjeu de capitalisation et d’échange avec les agriculteurs professionnels. Les CI et les professionnels échangent donc leurs points de vue et pratiques sur les plans de culture, font des achats groupés. Le souhait est d’étendre ce dialogue en faisant rentrer de nouveau chantier d’insertion dans ce dispositif.

Cette initiative répond à la tension de recrutement de chef de culture coté CI et permet une plus grande mobilité professionnelle et évolution de carrière coté professionnel

* Réponse aux tensions de recrutement des encadrants, chefs de culture
* 4 ACI qui bénéficient de la mutualisation de techniciens
* Besoin d’une rationalisation géographique
* Enjeu de pérennisation du poste : cotisation des ACI (et donc augmenter le nombre d’ACI associés)
* Pont à trouver sur cette idée de mutualisation des moyens avec le secteur pro, car mobilité professionnelle, continuité ou évolution de carrière possible.

**Grégory Lamarre**

* Interm’aide emploi situé à Rouen, dans QPV. AI + ACI.
* Archim’aide = groupement économique solidaire
* Activité entretien espaces verts environnement > début 2020, sollicitation de la Mairie de Rouen pour développer un chantier en maraîchage en zone plutôt urbaine : la Ferme de l’Aubette > opportunité d’élargir les supports en insertion et débouchés, de gagner en visibilité, de repositionner l’activité de la structure vis-à-vis des collectivités
* 1,4 ha de légumes et fruits. 8 CDDI et un encadrant. Vente directe et approvisionnement de l’outil de transformation / restaurant d’insertion « Léo à table »
* Economiquement, projet repose sur santé financière d’Interm’aide.
* Projet de PVA : point de vente automatique de nouvelle génération dans lequel possibilité de réunir différents acteurs agricoles locaux, mais aussi acteurs issus de l’insertion. Ce triptyque production – transformation – distribution a rapidement abouti à l’émergence d’un PTCE
* Volonté de construire une dynamique de coopération économique, articulée autour des valeurs de l’ESS. Pas de vocation capitalistique.
* Projet qui permet d’initier cercle vertueux : idée de répondre aux besoins d’approvisionnement des magasins du centre-ville en proposant par exemple de faire intervenir travailleurs détachés sur de la logistique de proximité / Dans le cadre de l’APP Quartiers Fertiles et de la stratégie de re naturalisation du QPV, imaginer la création de nouveaux métiers, notamment sur l’entretien, l’animation de jardins partagés en pieds d’immeuble. « Alignement des planètes »
* Force de l’insertion : agilité, flexibilité, force de proposition
* Le COORACE change de posture vis-à-vis de la communauté de commune : n’est plus seulement récepteur d’AAP, mais devient force de proposition et a une posture d’animateur d’un consortium d’acteur.
* Les enjeux sont financiers : les besoins de financements sont nombreux mais soutenus (FDI). Le déséquilibre financier reste important, mais la situation va en s’améliorant, l’équilibre n’est cependant pas tenable sans subvention.

**Projet sur l’alimentation en CHRS / FAS Coline Derrey Favre Marine Malberg**

* Constat : CHU, CHRS, hôtels… dans les hébergements, grandes difficultés à offrir une alimentation de qualité, 3x par jours. Produits proposés ne correspondent pas nécessairement aux besoins, qui diffèrent selon typologie d’hébergement (dans les hôtels par exemple, pas d’équipements de cuisine > plats cuisinés seulement) et capacités à cuisiner. Egalement, grosse difficulté à proposer des denrées fraîches (viande, produits laitiers…) car dépendent des denrées données par les GMS.
* Besoin d’ingénierie et de mise en lien et en réseau entre structures demandeuses et structures qui souhaitent approvisionner. Structures IAE en souvent en capacité de faire ce lien.
* Enjeu de travailler un plaidoyer qui fasse reconnaitre le droit à l’alimentation pour tou.te.s de qualité
  + JA : Potentiellement, 10M d’€, en plus des fonds européens, pour financier l’achat des productions maraîchères en insertion, en direction des circuits alimentaires. Sujet central car conditionne la possibilité de dédier des surfaces de production vers des circuits sociaux.
  + Chercher aussi du côté des organisations agricoles / FNCUMA Projet Catalyseur
  + Cocolupa
  + Frein : absence totale de reconnaissance de nos statuts. Points clefs.

**Yves Mérillon**

* 101 ACI dont 44 jardins du cœur. Spécificité : pas de commercialisation, production directement distribuée dans les centres du restos du cœur. Pas d’objectif de production, permet de se focaliser sur l’insertion. Production aujourd’hui ne dépasse pas 10% des besoins actuels.
* Gros intérêt pour la production locale. Aujourd’hui entre 50 et 60% des légumes distribués sont produits régionalement
* Travail à mener sur la qualité des produits car moyens limités, obligés d’acheter à prix bas aux dépends de la qualité et diversité des produits.
* Intérêt pour les propositions de mise en place de chèque alimentaire (attention dimension paternaliste) et de sécurité sociale alimentaire.

**En synthèse, à travailler …**

* **Les enjeux de la reconnaissance agricole** (pour quelles fins ? *ex de la cueillette solidaire / emplois agricoles ; ex des aides agricoles pac- feader ; exemple des statuts coopératifs en agriculture (SIC-Scop) non reconnus…)* **/ ingénierie statutaire de l’IAE** (expérience Haute Garonne sur ce point à capitaliser et diffuser)
* **Les conditions / opportunités territoriales type PAT - PETR qui ouvre la porte à l’insertion et à la question sociale**
* **L’accessibilité alimentaire qui relie le monde de l’IAE et mondes sociaux**
* **La tension sur les métiers d’encadrement, chefs de culture**

**Agenda à diffuser**

* *29 juin 2021 : visite apprenante du* [*Relais Cocagne*](https://www.dropbox.com/s/eo74hju970udjlw/Fiche%20Haute-Garonne_relais%20Cocagne.pdf?dl=0) *sur les Jardins du Volvestre. Temps de travail sur le rôle de Cocagne dans l’approvisionnement solidaire avec retour d’expérience du Jardin de Cocagne de Blois. Nuit sur Toulouse. 30 juin : visite du « pôle légumier bio de l’écopole du pays Tolosan »\* à Villemur, avec témoignages des principaux partenaires (Lycée agricole, PETR, PAT…)*
* 17 septembre 2021 festival de l’alimentation (table ronde secteur agri / secteur social, IAE)
* Fin sept : Visite apprenante à Roanne inter réseau (accompagnement collectif « filières » Avise)
* AMI Cocagne fin juin (ouvert à toutes propositions de diffusion et d’accompagnements partagés)
* …